

EMBARGO : 01.06.2018, 14H30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée internationale de l'enfant: événement au Palais fédéral sous le signe de l'inclusion

Lors de la Journée internationale de l'enfant, le chœur d'enfants « Schwiizergoofe », élargi pour l'occasion, a donné un concert au Palais fédéral. Des enfants ayant ou non des problèmes d'audition ont chanté, incluant des passages en langue des signes. « Ce spectacle haut en couleurs symbolise les possibilités de la cohabitation - c'est l'inclusion mise en pratique! » dit Pascale Bruderer, conseillère aux Etats et présidente d'Inclusion Handicap.

Sur l'initiative de Pascale Bruderer, conseillère aux Etats et présidente d'Inclusion Handicap, et de Nikol Comenzind, fondatrice de « Schwiizergoofe », la Journée internationale de l'enfant a été fêtée au Palais fédéral et a servi à démontrer le potentiel de l'inclusion sociale. Presque 60 « Schwiizergoofe » handicapés ou non ont été chaleureusement accueillis au Palais du parlement par le président du Conseil national, Dominique de Buman.

Les droits des enfants, au centre de la Journée internationale de l'enfant de ce jour, sont universels et valent pour tous les enfants - qu'ils soient ou non handicapés. L'inclusion est nécessaire afin que tous ces droits puissent réellement être mis en pratique au quotidien. Les nombreux « Schwiizergoofe » ont donné, d'une manière vivante et colorée, un visage à cette idée de l'inclusion grâce à leurs chants, qui ont pour la première fois inclus des passages en langue des signes. « Ce ne sont pas les différences entre les enfants qui étaient mises en avant, mais ce qui les lie et les rend heureux tous ensemble », dit Mme Bruderer. « Ainsi, chaque enfant amène sur scène ses particularités qui enrichissent la communauté et la diversité. »

Les enfants handicapés n'ont pas des droits égaux en Suisse. Ils sont encore très souvent condamnés à fréquenter des écoles spéciales, bien que selon la Convention relative aux droits des handicapés de l'ONU (CDPH), ils devraient pouvoir suivre le cursus scolaire normal. « Il manque une stratégie concrète tant au niveau fédéral que cantonal pour remédier à ce manque », dit Mme Bruderer.

Les enfants handicapés se voient déjà refuser l'accès à diverses offres à l'âge préscolaire, comme l'a noté Inclusion Handicap dans son rapport alternatif pour la mise en oeuvre de la CDPH. Particulièrement grave est la probabilité pour un enfant d'être victime de violence du simple fait d'être handicapé.

« Nous luttons contre ce type d'abus », dit Mme Bruderer. « C'est pour cela qu'il nous faut des projets comme le concert de ce jour des « Schwiizergoofe »: des rencontres qui permettent de faire disparaître des préjugés réciproques. Des événements qui soient également accessibles à tous. Et des expériences collectives qui démontrent le potentiel de l'inclusion. Car la diversité de la société fait sa force! »

Informations

Pascale Bruderer, conseillère aux Etats et présidente d'Inclusion Handicap
pascale.bruderer@parl.ch / 076 527 17 56

***Inclusion Handicap** est le porte-parole de près de 1,8 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faitière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 25 associations et organisations d'aide aux handicapés suisses et des régions linguistiques, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en collaboration avec les organisations membres.*